



La construction de logements

La Communauté d'Agglomération accompagne la production de logements abordables sur son territoire, soit en apportant des financements (pour le logement locatif social), soit en délivrant des agréments (pour l'accession sociale à la propriété) qui permettent aux constructeurs de bénéficier de certains avantages (par exemple des taux de TVA réduite) en échange du plafonnement des loyers.

La Communauté assure également une action d'information et d'accompagnement auprès des différents acteurs de l'habitat du territoire pour promouvoir le logement abordable.

À LIRE AUSSI



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
PRIVÉ



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS
30187

<https://www.melunvaldeseine.fr/laggglomeration/habitat-et-gens-du-voyage/la-construction-de-logements?>

77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30